



L'Antenne Educative Roc

**Une structure éducative
qui conserve tout son intérêt !**

*Elle peut avoir besoin de vous
ou de d'autres personnes.*

**Merci de faire connaître ce message
à vos proches et/ou relations**

Ses origines

L'Antenne Educative Roc a été créée en septembre 1995 par la Congrégation des Sœurs de Mormaison. Elle a été confiée aux laïcs et est devenue en 2009 association AER, loi 1901, reconnue d'Intérêt Général depuis 2010.

Ses missions

L'accueil et l'accompagnement de personnes françaises et étrangères pour faciliter leur intégration et leur autonomie au moyen d'apprentissages : Lire, Ecrire, Parler français.

Notre ADN est caractérisée par un accompagnement individualisé et personnalisé s'adaptant au niveau et aux besoins de chacun(e), et permettant à chacun de reprendre confiance en soi et en les autres, dans un lien social facilitateur.

Les relations à l'Antenne Educative Roc permettent de développer le « vivre ensemble », contribuant au maintien de la paix civile sur le territoire et à une bonne intégration des personnes dans notre pays.

Ses valeurs

« Toute forme d'action éducative de qualité est une prévention de la pauvreté » Maurice Zundel. Elle manifeste :

- la valorisation de la personne
- la confiance en la capacité de chacun à progresser
- la solidarité envers les autres et le service de nos frères humains
- la participation à une action humanitaire
- la convivialité et le respect de l'autre
- le sens du partage, l'écoute

La réalité de l'antenne en chiffres

L'activité de l'antenne en 2017, 2018, 2019

- La structure éducative **accompagne individuellement jusqu'à 230 personnes**, chiffres assez constants depuis plusieurs années, avec une **liste d'attente d'environ 100 personnes**.
- **Entre 40 et 60 bénévoles** interviennent selon les périodes de l'année. **Merci à tous !**

Son activité en période COVID

- **Pour respecter les contraintes sanitaires** et faire preuve de prudence, tant pour les bénévoles que pour les accompagnés, **l'antenne a été fermée** du 16 mars 2020 à la rentrée de septembre, puis à nouveau du 1^{er} novembre 2020 à septembre 2021.

- Elle a fonctionné normalement en 2022 avec une équipe de bénévoles fortement réduite à 36 personnes.

Son activité en 2021-2022

De septembre 2021 à Juillet 2022

- **102 personnes** ont pu être accompagnées et **70 ont été inscrites sur liste d'attente**.
- **36 bénévoles ont accompagné. Belle performance ! Grand merci à eux.**

Depuis la rentrée de septembre 2022

- **40 personnes** ont été prises en charge et **16 sont sur la liste d'attente**, ce qui correspond peu ou prou aux chiffres de reprise en début d'année normale. D'autres inscriptions sont annoncées. Nos partenaires habituels nous sollicitent.
- **A la date du 20 octobre, seulement 17 bénévoles** assurent les cours, 3 gèrent l'administratif, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes. Les autres bénévoles vont-ils rentrer après la Toussaint ?

Ses charges

- **L'AER ne règle pas de charges de loyer des bâtiments**, étant hébergée à titre gracieux par la Congrégation, d'abord au 9 rue du Roc, puis depuis juillet 2022, au 11 Bis rue Victor Hugo toujours à La Roche-sur-Yon.
- **L'AER doit assumer des charges fixes de fonctionnement :**
 - trois contrats d'assurances (locaux, personnes, dirigeants dont les bénévoles);
 - location et maintenance du photocopieur (Il y a quelques années, le CA a choisi la location, moins onéreuse que l'achat tous comptes faits. Bien lui en a pris car lorsqu'il faut le remplacer au bout de quelques années, cela se fait sans apport financier) ;
 - maintenance des ordinateurs (5) ;
 - charges de fonctionnement: eau, électricité, chauffage, réglées au propriétaire à savoir la congrégation ; achat de papiers, fournitures diverses, ...Notre gestion est toujours prudente et raisonnable.
Nous serons encore plus vigilants face aux augmentations de coûts annoncées.

Ses produits

- **S'adressant à des personnes en précarité, le prix du cours pour une heure semaine avec un accompagnateur par personne, est modique** et se monte entre 2 et 5 euros selon les situations.
- **Les longues périodes de fermeture** sans cette rentrée d'argent **ont gravement impacté les finances** de l'association.
- **La subvention** de l'Agglo de La Roche-sur-Yon : 1000 €. Une subvention exceptionnelle du même montant a été versée en 2020, comme aide aux associations en difficultés en raison de la crise sanitaire.
- Les concerts habituels n'ont pu être organisés depuis trois ans, en raison des conditions sanitaires.

Le Conseil d'Administration de l'AER reconnaît comme besoins et objectifs la nécessité de :

- **renforcer l'équipe de bénévoles**, car les besoins existent et les demandes vont croître tout au long de l'année. Nos partenaires habituels nous sollicitent déjà. Merci d'encourager vos relations.
- **augmenter le nombre des adhérents** par une cotisation de soutien à 15€. Merci de sensibiliser autour de vous. (38 adhérents en 2022)
- **faire appel aux dons.** Rappelons que **l'Association AER est reconnue d'Intérêt Général**, depuis 2010, permettant aux donateurs de défiscaliser à 66 %. Il est possible de faire un don sur le site de Hello Asso

qui remet immédiatement le reçu fiscal. Merci de sensibiliser autour de vous.
<https://helloasso.com/associations/antenne-educative-roc> Site Sécurisé.

- **Nous aimons l'Antenne Educative Roc, nous sommes attaché(e)s à sa mission, nous éprouvons la joie de belles rencontres. Faisons connaître cette œuvre et aidons-la à poursuivre sa mission, la demande sociale existe.**
Grand MERCI à vous !